

Liste des délibérations du conseil municipal de Saint-Nicolas-du-Pélem - séance du 1er avril 2025

Numéro de délibération	Objet de la délibération	Membres				VOTE			Décisions du conseil municipal
		En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	POUR	CONTRE	ABSTENTION	
2025 04 01	Désignation du secrétaire de séance	18	15	3	3	18	0	0	DESIGNE M. Philippe CARPENTIER comme secrétaire de séance.
2025 04 02	Procès-verbal du conseil municipal du 18 mars 2025	18	15	3	3	18	0	0	APPROUVE le procès-verbal
2025 04 03	Délibération votant les taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2025	18	15	3	3	18	0	0	DECIDE de maintenir les taux d'imposition en 2025 par rapport à ceux de 2024 et de les porter à : - Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 40.09 % - Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 73.06 % - Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) : 15.77 %
2025 04 04	Pacte fiscal et financier de solidarité entre la Communauté de Communes du Kreiz-Breizh et ses Communes membres - Approbation	18	15	3	3	17	0	1	DECIDE d'adopter par 17 voix pour et 1 abstention le Pacte de Solidarité Fiscale et Financière de Solidarité 2025-2027 entre la Communauté de Communes du Kreiz-Breizh et ses 23 Communes membres tel qu'il est annexé et qui pourra faire l'objet de clauses de revoyure autant que de besoins.
2025 04 05	Approbation du rapport de la CLECT Détermination des attributions de Compensation de manière libre - Approbation	18	15	3	3	18	0	0	APPROUVE à l'unanimité le rapport de la CLECT du 19 mars 2025 relatif à la répartition des Attributions de Compensation de manière libre conformément à l'annexe n°1.

Numéro de délibération	Objet de la délibération	Membres				VOTE						Décisions du conseil municipal
		En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	POUR		CONTRE	ABSTENTION			
2025 04 06	Etat Annuel des indemnités des élus-Présentation	18	15	3	3	18	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTEVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, JOULIN Jean-François, GOUBIN Fanny, EL AMRANI Yann-Arthur, SCHMITT Véronique, JAN Anne-Marie donnant procuration à LE TOUZE Chantal, THEBAUD Sonia donnant procuration à PETIT Alexandre, MOLLET Marine donnant procuration à FRABOULET Solenn		0	0	0	Le Conseil municipal prend acte de l'état annuel
2025 04 07	Budget communal Délibération portant approbation du Compte Financier Unique 2024	18	15	3	3	18	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTEVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, JOULIN Jean-François, GOUBIN Fanny, EL AMRANI Yann-Arthur, SCHMITT Véronique, JAN Anne-Marie donnant procuration à LE TOUZE Chantal, THEBAUD Sonia donnant procuration à PETIT Alexandre, MOLLET Marine donnant procuration à FRABOULET Solenn		0	0	0	APPROUVE le Compte Financier Unique 2024 de la commune de Saint-Nicolas-du-Pélem
2025 04 08	Budget communal Affectation du résultat N-1 de la section de fonctionnement	18	15	3	3	18	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTEVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, JOULIN Jean-François, GOUBIN Fanny, EL AMRANI Yann-Arthur, SCHMITT Véronique, JAN Anne-Marie donnant procuration à LE TOUZE Chantal, THEBAUD Sonia donnant procuration à PETIT Alexandre, MOLLET Marine donnant procuration à FRABOULET Solenn		0	0	0	APPROUVE l'affectation du résultat
2025 04 09	Budget communal Approbation du Budget Primitif 2025	18	15	3	3	18	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTEVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, JOULIN Jean-François, GOUBIN Fanny, EL AMRANI Yann-Arthur, SCHMITT Véronique, JAN Anne-Marie donnant procuration à LE TOUZE Chantal, THEBAUD Sonia donnant procuration à PETIT Alexandre, MOLLET Marine donnant procuration à FRABOULET Solenn		0	0	0	APPROUVE le budget primitif communal 2025
2025 04 10	Programme d'investissements 2025	18	15	3	3	18	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTEVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, JOULIN Jean-François, GOUBIN Fanny, EL AMRANI Yann-Arthur, SCHMITT Véronique, JAN Anne-Marie donnant procuration à LE TOUZE Chantal, THEBAUD Sonia donnant procuration à PETIT Alexandre, MOLLET Marine donnant procuration à FRABOULET Solenn		0	0	0	ADOpte le programme d'investissements 2025 tel que proposé
2025 04 11	Budget assainissement Délibération portant approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024	18	15	3	3	18	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTEVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, JOULIN Jean-François, GOUBIN Fanny, EL AMRANI Yann-Arthur, SCHMITT Véronique, JAN Anne-Marie donnant procuration à LE TOUZE Chantal, THEBAUD Sonia donnant procuration à PETIT Alexandre, MOLLET Marine donnant procuration à FRABOULET Solenn		0	0	0	APPROUVE le Compte Financier Unique 2024 du service assainissement de la commune de Saint-Nicolas-du-Pélem

Numéro de délibération	Objet de la délibération	Membres				VOTE						Décisions du conseil municipal
		En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	POUR		CONTRE	ABSTENTION			
2025 04 12	Budget assainissement Affectation du résultat N-1 de la section d'exploitation	18	15	3	3	18		0		0		APPROUVE l'affectation du résultat
2025 04 13	Budget assainissement Approbation du Budget Primitif 2025	18	15	3	3	18		0		0		APPROUVE le budget primitif du service assainissement 2025
2025 04 14	Budget lotissement de Kerlouis : Délibération portant approbation du Compte Financier Unique 2024	18	15	3	3	18		0		0		APPROUVE le Compte Financier Unique 2024 du budget Hameau de Kerlouis
2025 04 15	Budget lotissement de Kerlouis : Affectation du résultat N-1 de la section de fonctionnement	18	15	3	3	18		0		0		APPROUVE l'affectation du résultat
2025 04 16	Budget Lotissement de Kerlouis : Approbation du Budget Primitif 2025	18	15	3	3	18		0		0		APPROUVE le budget primitif du lotissement Kerlouis 2025
2025 04 17	Réhabilitation de l'îlot mairie : validation de l'étude et poursuite de la procédure	18	15	3	3	18		0		0		VALIDE l'étude telle que présentée et les montants estimatifs du projet VALIDE le principe que les études de maîtrise d'œuvre soient réalisées en 2 tranches - Tranche ferme : bâtiments A, B et E (2 084 200 € HT) - Tranche optionnelle : Bâtiments F, C et D (1 300 388 € HT)

Numéro de délibération	Objet de la délibération	Membres				VOTE						Décisions du conseil municipal
		En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	POUR		CONTRE	ABSTENTION			
2025 04 18	Aménagement du Hameau de Kerlouis : Devis de l'ADAC 22 relatif à la définition du programme et consultation de maîtrise d'œuvre	18	15	3	3	18	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTEVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, JOULIN Jean-François, GOUBIN Fanny, EL AMRANI Yann-Arthur, SCHMITT Véronique, JAN Anne-Marie donnant procuration à LE TOUZE Chantal, THEBAUD Sonia donnant procuration à PETIT Alexandre, MOLLET Marine donnant procuration à FRABOULET Solenn		0	0	AUTORISE Madame Le Maire ou son représentant à signer le devis de l'ADAC 22 d'un montant de 1 560.00 € HT, soit 1 872.00 € TTC DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2025 du lotissement de Kerlouis	
2025 04 19	Aménagement du hameau de Kerlouis : validation de la procédure de consultation des entreprises de maîtrise d'œuvre	18	15	3	3	18	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTEVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, JOULIN Jean-François, GOUBIN Fanny, EL AMRANI Yann-Arthur, SCHMITT Véronique, JAN Anne-Marie donnant procuration à LE TOUZE Chantal, THEBAUD Sonia donnant procuration à PETIT Alexandre, MOLLET Marine donnant procuration à FRABOULET Solenn		0	0	VALIDE la procédure de consultation de maîtrise d'œuvre en deux phases AUTORISE Madame le maire à lancer la consultation après présentation du Document de Consultation à la commission « Voirie, Urbanisme, assainissement, environnement » DIT que les crédits budgétaires sont inscrits au budget primitif 2025 du Hameau de Kerlouis.	
2025 04 20	Programme de curage 2025 : attribution du marché	18	15	3	3	18	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTEVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, JOULIN Jean-François, GOUBIN Fanny, EL AMRANI Yann-Arthur, SCHMITT Véronique, JAN Anne-Marie donnant procuration à LE TOUZE Chantal, THEBAUD Sonia donnant procuration à PETIT Alexandre, MOLLET Marine donnant procuration à FRABOULET Solenn		0	0	AUTORISE Madame le maire à signer le devis suivant : Programme : Curage et arasement des fossés sur 6 736 mètres linéaires Entreprise : SARL LE ROC'H – ZA du Ruellou – 22480 SAINT-NICOLAS-DUPELEM Montant du devis : 8 622.08 € HT, soit 10 346.50 € TTC	
2025 04 21	Changement de la chaudière des vestiaires foot : attribution du marché	18	15	3	3	18	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTEVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, JOULIN Jean-François, GOUBIN Fanny, EL AMRANI Yann-Arthur, SCHMITT Véronique, JAN Anne-Marie donnant procuration à LE TOUZE Chantal, THEBAUD Sonia donnant procuration à PETIT Alexandre, MOLLET Marine donnant procuration à FRABOULET Solenn		0	0	AUTORISE Madame le maire à signer le devis suivant : Programme : Remplacement de chaudière gaz dans les vestiaires foot La prestation comprend la fourniture, pose et mise en service d'une chaudière à gaz de 40 KW Entreprise : ENGI Home Services – 21 b Rue Jules Léquier – 22190 PLERIN Montant du devis : 13 355.54 € HT, soit 16 026.65 € TTC	
2025 04 22	Protection sociale complémentaire – risques santé Participation à l'appel à concurrence lancé par le CDG 22	18	15	3	3	18	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTEVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, JOULIN Jean-François, GOUBIN Fanny, EL AMRANI Yann-Arthur, SCHMITT Véronique, JAN Anne-Marie donnant procuration à LE TOUZE Chantal, THEBAUD Sonia donnant procuration à PETIT Alexandre, MOLLET Marine donnant procuration à FRABOULET Solenn		0	0	DECIDE : - De retenir la procédure de la convention de participation pour les risques santé pour un effet des garanties au 01/01/2026 - De participer à l'appel public à concurrence lancé par le CDG 22 afin d'adhérer à la convention de participation et à son contrat collectif d'assurance proposé par le CDG. - De verser une participation mensuelle brute par agent à la date d'effet de la convention : - D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à effectuer tout acte en conséquence.	

Numéro de délibération	Objet de la délibération	Membres				VOTE			Décisions du conseil municipal
		En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	POUR	CONTRE	ABSTENTION	
2025 04 23	Motion pour le maintien des horaires actuels du Bureau de Poste de Saint-Nicolas-du-Pélem	18	15	3	3	18	0	0	<p>ADOpte la motion suivante :</p> <p>Considérant que la direction régionale du groupe La Poste envisage de réduire les horaires d'ouverture du bureau de poste de moitié, et qu'il existe un risque sérieux de ne plus maintenir l'ensemble des facteurs sur ce site,</p> <p>Nous, membres du conseil municipal, affirmons avec fermeté notre engagement en faveur du maintien du fonctionnement actuel du bureau de poste de Saint-Nicolas du Pélem, et nous exigeons que le groupe La Poste reconsidère immédiatement sa décision de réduction des horaires, et considère les efforts significatifs déployés par la commune et la communauté de communes pour garantir l'accès aux services publics.</p> <p>Pour ces raisons, nous exigeons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La pérennisation des horaires d'ouverture actuels du bureau de poste de Saint-Nicolas du Pélem. - Le maintien de l'ensemble des services offerts par ce bureau de manière pérenne. - Un engagement écrit d'au moins 5 ans minimum de la Direction Régionale Bretagne du groupe La Poste sur ces deux points.